

contrôle à l'exportation et les autres restrictions au commerce de ces biens. Tout en se réjouissant de ces mesures, les représentants du Canada ont rappelé le caractère extraterritorial de ces contrôles et exprimé l'espoir que les Etats-Unis prendront rapidement de nouvelles mesures pour éviter toutes difficultés dans ce domaine. On est convenu de revenir sur cette question.

En venant aux problèmes d'intérêt bilatéral, les représentants ont discuté en détail de questions relatives à la protection de l'environnement et au commerce des matières génératrices d'énergie.

Les membres du Comité ont reconnu la haute importance que les deux pays attachent à la nécessité de s'attaquer ensemble, le long de leur frontière commune, et particulièrement dans les Grands Lacs, à l'urgent problème de la pollution. Ils ont noté que les ministres intéressés des deux pays devaient, lors d'une réunion devant se tenir au début de l'année prochaine, envisager des propositions destinées à mettre sur pied un programme d'action commune plus efficace pour la protection des Grands Lacs, en conformité des recommandations de la Commission mixte internationale. Les représentants ont affirmé à nouveau l'engagement de leurs gouvernements respectifs d'entreprendre aussi rapidement que possible un examen constructif de ces recommandations, en vue d'améliorer la qualité des eaux des Grands Lacs.

Les membres du Comité ont examiné les besoins rapidement croissants d'énergie de l'Amérique du Nord, ainsi que les disponibilités actuelles et les emplacements des sources futures d'approvisionnement. Ils ont été unanimes à dire que les discussions devaient se poursuivre en vue de la conclusion d'accords, satisfaisants pour les deux parties